

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
93	93	88

PRESENTS 75
 POUVOIRS Suppléants 1
 POUVOIRS Titulaires 12
 ABSENTS 5

Vote Pour : 88
 Vote Contre : 0
 Abstention : 0

Date de la Convocation

21 AVRIL 2026

Date d’Affichage

21 AVRIL 2026

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

L’an deux mille vingt-six, le lundi vingt-sept avril à dix-sept heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d’agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Christophe GOURMANEL, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Richard ANGOSTO, Alain ASSIÉ, Julien BACOU, Claire BATAILLER, Eric BEILLEVAIRE, Joëlle BERTHOMIEU, Henri BES, Jérémy BOMPART, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Bertrand BOUYSSIE, Sébastien BRAYLE, Evelyne BRETAGNE, Michel CARIVEN, Gabrielle CASTAGNÉ-BARDI, Jean-Luc CATHALAU, Sébastien CHARRUYER, Jennifer CHEVALIER, Robert CINQ, Boris CORTIJOS, Solange COSTES, Alex DE NARDI, Lucie DUCOS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, François FABRE, Fabien FENESTRE, Bernard FERRET, Patrice GAUSSEREAND, Xavier GAY, Nicolas GERAUD, Frédéric GLAUDIS, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaél GRANGER, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Hervé JEANJACQUES, François JONGBLOËT, Louisa KAOUANE, Jean-Paul LALANDE, Patrice LAPEYRE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Dominique MARIE, Thierry MARTIN, Marie-Claire MATE, Danièle MAXIMILIEN, Fabienne MOLINIER, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Marie MONTELS, Régine MOULIADE, Antony MOUSSU, Stéphanie NADAI-PUECH, Peggy NOUVIALE, Alain PLANTADE, Pascale PUIBASSET, Philippe RETHORE, Vincent TERRASSIE, Martine TERRIER, Jean-Brice TERZIEFF, Clément THOUY, Benoît TRAGNÉ, Lara TREGAN, Gilles TURLAN, Isabelle VAURS, Mickaël VEIGA DIAS COELHO, Benjamin VERDEIL, Béatrice VICENTE, Jonathan VIDAL, Francis YECHE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Jean-Luc BASTIE à Fabienne MOLINIER, Daniel BREIL à Michel CARIVEN, Sylvie DA SILVA à Martine TERRIER, Nathalie ETIENNE à Jean-Luc CATHALAU, Guillaume GAIRIN à Pascale PUIBASSET, Christelle HARDY à Pascal HEBRARD, Jean-Claude LABORIE à Lara TREGAN, Ludivine PAYA à Nicolas GERAUD, Daniel RIBES à Joëlle BERTHOMIEU, Pascal ROBERT-COLS à Vincent TERRASSIE, Paul SALVADOR à Michel MALGOUYRES, François VERGNES à Christophe HERIN

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Pascal BUSCAIL, Céu DA COSTA, Thomas DOMENECH, Anne MILLET

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe HERIN

N°90_2026

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 10- Désignation des représentants au Conseil d’Administration de la Régie Communautaire à personnalité morale de l’Eau et de l’Assainissement Collectif (RCEAC)

Exposé des motifs

Dans le cadre du renouvellement électoral, il convient de désigner les représentants du Conseil d'Administration de la Régie communautaire à personnalité morale de l'Eau et de l'Assainissement Collectif (RCEAC) dans les conditions mentionnées aux statuts approuvés le 14 octobre 2024.

Le conseil d'administration est composé de :

- Huit (8) représentants issus du Conseil de communauté
- Sept (7) représentant choisis parmi les usagers de la régie ayant une compétence dans les attributions de la Régie.

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » ;

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2221-1 et L.2221-4 et R.2221-6 et R.2221-8 ;

Vu les délibérations du Conseil de la Communauté d'agglomération n°217_2019 du 16 décembre 2019, n°31_2020 du 26 février 2020 et n°282_2023 du 11 décembre 2023 portant sur la création de la Régie communautaire dotée de la personnalité morale et l'autonomie financière de l'Eau et de l'Assainissement Collectif du Bassin Graulhetois ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération du 14 octobre 2024 portant dernière modification des statuts de la Régie Communautaire de l'Eau et de l'Assainissement collectif dite RCEAC ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **procède** à la nomination des membres du Conseil d'Administration de la Régie Communautaire de l'Eau et de l'Assainissement Collectif et **désigne** les administrateurs suivants :

1) Représentants du Conseil de communauté (8) :

VERDEIL Benjamin

DA COSTA Ceu

TERRASSIE Vincent

VICENTE Béatrice

BES Henri

CORTIJOS Boris

BOUYSSIE Bertrand

VERGNES François

2) Représentants des usagers (7) :

MALIE Sandrine

GILABERT Jean-Noël

GALANIER Richard

BENKOUAR Mohammed

HAYMES Béatrice

BONNET Laure

BOUSQUET Stéphane

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le

05 MAI 2026

- publication - mise en ligne
Le

05 MAI 2026

et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,

Le Secrétaire de séance,
Christophe HERIN

Le Président,
Christophe GOURMANEL



Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 081-200066124-20260427-90_2026-DE